

**GOUVERNEMENT**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Jacques TERRACHER

79 ans

18 route de Thurageau

86 110 MIREBEAU

Cette contribution à la consultation sur le projet de PPE3 – SNBC ne saurait être exhaustive. Elle présente seulement une analyse critique de certains articles du projet de PPE 3 qui traitent du nucléaire et des énergies renouvelables.

Ces quelques remarques suffisent à réfuter ce plan qui paraît très éloigné des nécessités que le réchauffement climatique impose dans le contexte de la relance du nucléaire français hautement contestable.

Analyse du projet de décret PPE 3,

Citations et commentaires

Article 3

« Poursuivre le fonctionnement des réacteurs nucléaires de production d'électricité du parc existant »

Les réacteurs nucléaires du parc français arrivent en fin de potentiel. Ils ont été conçus pour une durée de fonctionnement de 30 ans, soit environ 40 ans de vie. Les prolonger est en même temps dangereux (risque accru d'accident majeur) et très coûteux (grand carénage). Les accidents majeurs sont des catastrophes écologiques et sanitaires. Le « grand carénage »^{Ce r} consiste à tout remplacer dans une tranche sauf la cuve et le bâtiment réacteur.

Les fissures de CSC découvertes il y a deux ans démontrent la fragilité des aciers et mettent en cause la sûreté des vieilles installations.

Augmenter la puissance disponible des réacteurs nucléaires existants

Ce n'est matériellement pas possible. Tout a été calculé pour que les réacteurs existants fournissent un maximum de puissance : les phénomènes de fissures en témoignent. Tous les matériaux fournissent déjà le maximum de leur possibilités technologiques.

Construire de nouveaux réacteurs nucléaires de production d'électricité

Les délais de construction (15-20 ans en moyenne) et surtout leur coût (qui en limite le nombre) rendent ce projet inefficace dans le cadre de la lutte contre l'effet de serre qui exige des mesures urgentes et efficaces. L'énergie nucléaire dans le monde ne fournissant que 2% environ de l'énergie consommée ne

peut en aucune manière lutter contre l'effet de serre.

Encourager le développement de petits réacteurs modulaires innovants

Tous ceux qui ont essayé de les développer ont échoué : trop chers. Les projets Nuscale aux USA et Nuward en France n'aboutissent pas. Pire, la société TechnicAtome qui a déjà fabriqué 20 petits réacteurs pour la marine s'est retirée du programme Nuward, ce qui compromet sérieusement ses chances de réussite.

mettre en oeuvre le retraitement et la valorisation des combustibles usés,

la valorisation des combustibles usés, la fermeture du cycle

Vieux phantasme irréaliste : le « cycle » n'est qu'une parabole ouverte vers l'infini dont l'extrémité plonge dans le trou de Bure...

et à la mise en place d'un parc de réacteurs à neutrons rapides en France ;

Ce rêve du physicien est le cauchemar de l'ingénieur : il ne sait pas faire ! Super Phénix a été un échec technologique. Le projet ASTRID a été abandonné. Il n'y a pas de projets crédibles de ce type de technologie actuellement en cours.

Article 4

I.- Les objectifs de développement de la production d'électricité d'origine renouvelable en France.... sont beaucoup trop faibles. Tous les pays industrialisés développent les ER sans nucléaire ou dans une proportion égalitaire, comme en Chine. Au Japon aussi l'électricité des panneaux solaires se substituent à celle des réacteurs nucléaires arrêtés après l'accident de Fukushima. Seuls 12 réacteurs (sur 57) ont été remis en service en 2024. Le Japon aussi a entamé sa sortie du nucléaire.

Article 5

Solaire thermique.... la part prévue est ridiculement réduite, pourtant le soleil est la source de toutes les énergies sur terre. Il permet **l'habitat passif qui est totalement absent du PPE**, alors que c'est

l'avenir de l'architecture ! **Le développement du solaire thermique ajouté au solaire photovoltaïque est le clé de la transition énergétique.** La plupart des pays l'ont compris, sauf la France pour l'instant.

Conclusion

Ce PPE, parce qu'il se base sur la relance du nucléaire, devra être abrogé, parce que :

- le nucléaire est trop **dangereux** (risque d'accident majeur), **polluant** (effluents et déchets ingérables et radiotoxiques), et **ruineux**.
L'électricité des EPR est déjà 2 fois plus chère que celle des ER. La relance du nucléaire n'est pas viable sur le plan économique,
- Les énergies renouvelables ne sont pas assez développées alors qu'elles devraient être prioritaires.

Les progrès de la science et de la technologie ne se font pas par décret. L'énergie nucléaire est si puissante qu'elle pousse la technologie à ses limites du savoir faire à un coût acceptable : La fermeture du « cycle » du nucléaire, la 4^{ème} génération, tout comme les SMR ne sont pas pour demain, mais pour bien plus tard si l'humanité y parvient.

Ce PPE 3- SNBC doit être repensé dans le respect des principes conjugués de l'écologie, de l'économie et de la démocratie.